

Pour une bonne santé mentale



08.01.2019

Près de 2,2 millions de francs seront versés à des projets dont la plupart existent déjà

NICOLAS MARADAN

Programme » En Suisse, les maladies psychiques coûtent chaque année environ 17 milliards de francs. Comme le diabète ou les troubles cardio-vasculaires, elles font partie des maladies dites non transmissibles. «Plus

de 2,2 millions de personnes souffrent de telles maladies à l'échelle nationale. Et elles sont responsables des décès prématurés, c'est-à-dire avant l'âge de 70 ans, chez plus de 50% des hommes et 60% des femmes», souligne la conseillère d'Etat Anne-Claude Demierre. Laquelle a présenté hier aux médias son nouveau programme cantonal de promotion de la santé mentale.

Il s'agit en réalité d'un soutien financier, de près de 2,2 millions de francs sur trois ans dont un quart est versé par la fondation Promotion Santé Suisse, à une trentaine de projets pour la plupart déjà existants. «Ce programme vise à aider les gens qui vont bien à rester en bonne santé et à soutenir ceux qui ont vécu des événements traumatisants afin qu'ils ne basculent pas vers des troubles psychiques», précise Christel Zufferey, collaboratrice scientifique du Service de la santé publique du canton de Fribourg. Sont principalement visés les enfants, les jeunes et les seniors.

Un habitat partagé

Parmi les projets soutenus, un programme de cohabitation entre des seniors et des étudiants. «Une personne âgée met gratuitement à disposition une chambre. En contrepartie, l'étudiant lui rend différents services. Le principe est qu'un mètre carré de logement mis à disposition correspond à une heure de travail par mois. Cela crée des liens intergénérationnels et permet aux aînés de rester le plus longtemps possible à domicile», détaille Pascale Zbinden, responsable du domaine de la santé au sein de la Croix-Rouge fribourgeoise qui a lancé l'idée en 2012. Depuis lors, neuf seniors ont cohabité avec quatorze étudiants.

L'association Reper bénéficiera également d'un coup de pouce financier pour le lancement, dès le mois prochain, d'une permanence sociale de rue à Attalens, à l'initiative des autorités communales. «Concrètement, cela implique la présence régulière d'un travailleur social, employé à 50%, dont la mission première sera d'aller à la rencontre des jeunes de 10 à 25 ans en portant une attention particulière à ceux qui se trouvent en situation de vulnérabilité», explique Adrien Oesch, représentant de Reper. Autre exemple: les suivis As'trame proposés par l'Office familial Fribourg, c'est-à-dire des accompagnements spécialisés pour les jeunes ou pour les familles devant faire face à une maladie, un divorce ou la perte d'un proche. Cette offre existe depuis une dizaine d'années.